

# INFORMATION IMPORTANTE

## Régularisation de charges : ce qu'il faut savoir

Vous avez reçu – ou recevrez prochainement –  
**une régularisation de charges** liée à votre **consommation de chauffage, d'eau, d'électricité**, etc.

### CETTE RÉGULARISATION RÉSULTE DE :

- La forte instabilité des prix de l'énergie (gaz, électricité) ces dernières années
- Des ajustements réglementaires récents de nos contrats fournisseurs

Nous avons ainsi dû procéder à une **mise à jour des facturations**, sur la base de vos **consommations réelles**.

### VOUS ÊTES CONCERNÉ(E) PAR CETTE RÉGULARISATION ?

Nous savons que cela peut peser sur votre budget, aussi :

- Un **accompagnement personnalisé** a été organisé par nos équipes. **Contactez notre service d'action sociale** : [actionsociale@sahlm60.com](mailto:actionsociale@sahlm60.com)
- Un conseiller étudiera votre situation et pourra vous proposer des **solutions adaptées** (étalement de paiements, aide, orientation...).

**N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant si vous êtes concerné(e) pour faciliter le traitement de votre demande.**



**S.A. HLM de l'Oise**

Agir ensemble pour un habitat durable et solidaire



  
S.A. HLM  
du département  
de l'Oise

  
GROUPE  
HABITAT  
EN RÉGION